

# Trois associations gardoises récompensées pour leur engagement envers les femmes

LE REVEIL DU MIDI

🕒 vendredi 25 novembre 2022



Les membres du jury sont Isabelle Fardoux-Jouve, Béatrice Bertrand, directrice du CIDFF du Gard, Nicolas Ferran, directeur de l'association La Clède, Cindy Guirriec, Adjudante de gendarmerie, Lydie Hébréard, chargée de mission de projet départemental au Conseil départemental du Gard.

GG

**Ce jeudi 24 novembre, le conseil départemental du Gard a nommé les associations lauréates du prix pour la lutte contre les violences faites aux femmes. Le jury a retenu trois associations aux projets innovants pour des prix allant de 2000 à 5000 euros.**

«On avait autour de la table des gens compétents, au cœur du sujet», dit Isabelle Fardoux-Jouve, conseillère départementale déléguée à l'égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations. Le jury était composé des membres du comité de pilotage de l'Observatoire des violences faites aux femmes du Gard, créé en 2020. Sur les huit candidatures en lice, les lauréats sont...

### 3. L'association Reseda

L'**association** est récompensée pour son projet de Séances concertations techniques Violences intrafamiliales du Pays Cévennes. Ce projet se base sur la dynamique partenariale pour tous les professionnels du Pays Cévennes qui interviennent dans la

prise en charge des victimes de violences conjugales afin d'améliorer le parcours des victimes. Un chèque de 2000 euros sera remis à l'association.

## **2. Le journal de Valdegour**

L'**association** est récompensée pour son projet Briser le silence. Le journal de Valdegour est un média d'éducation et de citoyenneté diffusé sur le quartier Pissevin Valdegour à Nîmes. Il souhaite développer la communication autour des violences faites aux femmes dans le journal et organiser des rencontres et échanges avec l'appui de la compagnie de paroles transparentes. Un chèque de 3000 euros sera remis à l'association.

## **3. Des Ailes pour elles**

L'**association** est récompensée pour son projet Traversée en kitesurf d'Issambres à Calvi. La traversée au féminin est un défi 100% féminin de traversée du continent à la Corse soit 100 000 nautiques pour 6 à 8 heures de navigation. Le bénéfice des femmes pour la création d'hébergement d'urgence et de services adaptés au soutien des femmes. Un chèque de 5 000 euros sera remis à l'association.

Au début de l'année, le Conseil départemental avait décidé de récompenser les initiatives en faveur de **la lutte contre les violences faites aux femmes**. Deux concours sont désormais organisés chaque année pour récompenser les associations abondant dans ce sens : l'un en mars, l'autre fin novembre, à l'occasion de la journée internationale de l'élimination de la violence envers les femmes.